

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 27/06/08

Présentes: Sylvie Koechlin, Joëlle Hersant, Francine Cathelain, Nicole Marie, Maggie Perlado, Valérie Chorensilup, Nathalie Alquier, Catherine Coste

Excusées: Yannick Charles, Annick Reipert, Marjorie Rouvidant, Betty Greffet, Laurence Couturier, Benoît Salvi, Karen Waks, Odile Castagné, Charles Jodoin-Keaton, Sandra di Pasquale, Elisabeth Chochoy, Sylvie Dumuis, Caroline Saillo, Estelle Bault, Marie-Florence Roncayolo et ... pardon pour celles que j'ai pu oublier

Présidente de séance: Francine Cathelain

Modératrice: Joëlle Hersant

1° Observatoire des métiers de l'audiovisuel

Je cite le CR du bureau du 28 mars dernier : "Petit Rappel : il s'agit d'une étude lancée par l'ANPE sur les métiers du cinéma, que nous faisons partie de la branche réalisation (réalisateurs, assistants-réa, scriptes) ; et qui a pour objectif d'être un outil d'information afin d'évaluer et d'orienter les formations en fonction de la réalité des pratiques. Plusieurs groupes de travail "scripte" ont déjà eu lieu et déboucheront entre autre sur un questionnaire que l'on devrait tous-tes recevoir afin d'étoffer cette étude."

On attend la synthèse de l'étude que doit nous envoyer Arielle Pannetier, l'animatrice de ces rendez-vous.

2° Etude sur les stagiaires conventionnés

LSA a signé le 28 mars le contrat avec l'ENSAE qui doit effectuer l'analyse statistique des questionnaires. Le résultat devait être communiqué au bout d'un mois. Les adhérent(e)s chargé(e) du dossier étaient absents à la réunion. Donc, nous attendons toujours cette analyse.

3° Réflexions sur le site de LSA

Nous ne sommes plus référencées dans les moteurs de recherche quand on tape "scripte" et quand on tape "scriptesassociées" le seul lien affiché permet seulement de télécharger le bulletin d'adhésion. Nous demandons à notre cellule "liaison Internet" de bien vouloir le signaler à notre webmistress.

Valérie Chorensilup évoque un moteur de recherche qui permet à une association inscrite de gagner quelques euros à chaque clic sur ledit moteur. Peut-être fait-elle référence au moteur "HooSeek" que Bénédicte nous engage à utiliser. Il a ce principe de fonctionnement et est aussi pratique que Google et autres Yahoo.

4° Subventions et sponsors

Oui... bon, nous n'avons pas respecté l'ordre prévu !

Il faudra faire le point sur les accords avec la Cinéboutique à la nouvelle réunion de bureau. Le dossier est toujours suivi par Laurence Couturier qui est actuellement en tournage.

On discute aussi de l'éventualité d'un bandeau publicitaire sur le site comme on peut voir sur celui de l'AFAR. L'idée ne paraît acceptable que si les annonceurs proposent des produits qui s'intègrent dans notre pratique : Polaroid et sa nouvelle imprimante, Cinéboutique, éditions RAD par exemple. Ce moyen d'augmenter nos ressources est à mettre à l'ordre du jour à une prochaine réunion quand on aura listé les annonceurs potentiels. Muriel du Boisberranger s'était proposée de reprendre ce dossier et de contacter Polaroid lors d'une réunion précédente, lui serait-il possible de continuer à s'en occuper ?

Valérie Chorenslop souhaite réunir l'équipe comm. (V. Chorenslop, M. Rouvidant, M. du Boisberranger) pour établir une lettre type en vue de contacter ces annonceurs.

Valérie Chorenslop n'a pas de retour sur le dossier envoyé à la Mairie de Paris pour le financement du fascicule LSA.

5° Altermédia

Toujours pas de réponse de cet organisme et il continue à présenter le stage de scripte sous la même forme. Il faudrait relancer le rendez-vous de septembre.

V. Chorenslop a constaté la création de nouvelles boîtes de formation, elle doit nous faire parvenir des renseignements à ce sujet.

On envisage d'ajouter une petite phrase sur la rubrique formation précisant qu'LSA ne signale que les formations de longue durée et de qualité qui lui semble être les seules à pouvoir apporter une vraie connaissance du travail du/de la scripte. A rédiger au cours d'un prochain bureau, cette phrase doit faire comprendre aux postulantes que les autres formations sont incomplètes, inefficaces et, de plus, très coûteuses.

Proposition actuelle : *"Nous préconisons une formation de longue durée dans les écoles citées plutôt que des formations courtes et souvent onéreuses et qui ne peuvent prétendre à une formation véritable et complète."*

6° Revalorisation des salaires

Nathalie Alquier exprime le sentiment de certaines d'entre nous qui pensons que, dans les circonstances actuelles il faut être prudent pour ne pas gâcher les possibilités à venir. En effet, puisqu'il n'y a pas eu d'accords dans la renégociation de la convention collective du cinéma (elle n'a même pas été alignée sur celle de l'USPA), il n'y aura plus de convention collective cinéma à partir d'avril 2009 pour nous protéger tant soit peu. D'autres membres ne sont pas d'accord et pensent que cette lutte n'a rien à voir avec la "conjoncture". La question à se poser maintenant c'est de savoir pourquoi la convention USPA n'est pas appliquée partout. Joëlle Hersant, tout en étant proche du point de vue de Nathalie, pense pouvoir aller à une réunion du syndicat CGT et tâter le terrain avant de parler revalorisation des salaires.

7° Atelier "charte"

Il est toujours à l'ordre du jour mais on envisage de changer son nom. La discussion s'est faite entre "éthique" (Ensemble des réflexions sur les droits et les libertés de

l'individu) et "déontologie" (Charte professionnelle des devoirs et droits d'un corps de métier). La balance a penché vers "déontologie".

8° Protocole "préparation" et conditions

Francine Cathelain s'occupe de ce dossier et cherche un moyen pour bien faire comprendre à nos amis directeurs de production qu'on doit sortir le minutage de la semaine de préparation. Dans le même esprit, Joëlle reparle d'une lettre aux producteurs semblable à celle déjà envoyée et restée sans réponse (voir annexe à la fin du CR). Mais elle suggère de la faire conjointement avec les autres associations de techniciens et les syndicats à propos du non respect de la Convention USPA. Il faudrait y citer le nom des prods déficientes donc ainsi portées à connaissance des syndicats et des autres prods qui sont réglo. A mettre si possible à l'ordre du jour de la prochaine réunion Interassos.

Francine se propose d'élaborer une petite note racontant ce que fait une scripte pendant sa préparation et Sylvie pense qu'il est nécessaire d'indiquer une durée qui pourra servir à la discussion des salaires. Sylvie Koechlin pense, comme beaucoup, que c'est au moins un repère positif. Et Francine pense que c'est un bon principe de signaler sur C&C les conditions d'emploi au moins dans les séries pour les différentes scriptes qui y participent et que les nouvelles ne se fassent pas avoir en acceptant des conditions inférieures (si possible!!!).

9° Anniversaire Sylvette

Il n'y avait pas beaucoup d'enfants de Sylvette à cette réunion et nous avons pensé que cet hommage n'était pas forcément utile, tout en se rendant de son apport pour le développement du métier de scripte mais sa conception actuelle nous semble dépassée. Et comme le pot LSA va être décalé à l'automne, est-ce que cela a vraiment un sens de fêter un anniversaire du 8 juillet. Ceci est le sentiment des présentes mais non une décision officielle.

Une réaction de Dominique Piat : *".. je trouverais assez nul de ne pas lui fêter son anniversaire en Septembre (...) son anniversaire est précisément le 8 juillet et ne rien faire me semble petit. C'est un personnage comme les scriptes n'en auront sans doute plus parmi elles, elle représente un monde qui disparaît mais qui nous a construits et dont nous sommes toutes issues et ne serait-ce qu'à ce titre, elle mérite une "standing ovation" au moins autant que certains acteurs de la profession.!!!"*

Nous attendons vos retours.

10° Fonctionnement

Mention LSA au générique

Eviter les réponses automatiques sur C&C quand on s'adresse à quelqu'un en particulier

11° Nouvelles adhésions

Un protocole doit être rédigé pour accueillir les nouveaux venus. Personne à désigner dans un prochain bureau - à mettre à l'ordre du jour.

12° Questionnaire monteurs

Laurence Couturier et Estelle Bault doivent reformuler les réponses obtenues.

13° Rôles parrains/marraines

Le désir général n'est pas de subventionner les adhérents en difficulté mais de proposer une adhésion échelonnée.

A ce moment, Nathalie nous signale qu'elle a reçu des CV douteux et souhaiterait pouvoir discuter de ces cas lors des réunions de bureau.

Leur rôle pourrait être aussi d'inciter les filleuls à participer aux réunions.

14° Membres du bureau et les electrons libres qui mettent la main à la pâte

A l'évidence le suivi des dossiers se fait au ralenti. Ceux qui sont en charge de dossiers spécifiques, au cas où ils ne peuvent assister aux réunions de bureau pourraient envoyer un état de l'avancement de leur dossier.

Nathalie propose de sortir des CR de réunions des petites phrases sur les dossiers en cours pour pouvoir faire appel sur la liste aux bonnes volontés qui accepteraient d'aider au suivi des dossiers.

Pourquoi ne pas envoyer une dizaine de jours avant la réunion un signal de rappel pour activer les avancements ?

Nous ressentons un certain essoufflement et avons besoin d'un renouveau. Nous souhaitons que les nouveaux arrivants et surtout les jeunes générations s'impliquent avec nous pour offrir de nouvelles suggestions.

15° Divers

Le projet de "Travail convenable" initié par AFAR/LSA/25images est toujours au stade de projet.

LA PROCHAINE RÉUNION EST PRÉVUE LE VENDREDI 25 JUILLET

Annexe

A l'attention de Jacques Peskine

Délégué Général de l'USPA

Copie à : Mme Anne Gozé

Monsieur,

Notre association LES SCRIPTES ASSOCIES, L.S.A, existe depuis le mois de janvier 2005. Au cours de ces presque trois années d'existence, nous avons reçu les adhésions d'une grande partie des scriptes de fiction du cinéma et de l'audiovisuel en activité, de l'ordre de 40% d'entre elles.

Nous voudrions attirer votre attention sur une situation préoccupante à nos yeux. En effet, une des spécificités de la convention USPA qui concerne particulièrement les scriptes est le paiement d'une heure par jour de préparation ou finition, couvrant non seulement le travail effectué en préparation le matin avec la mise en scène, mais

également le travail du soir, destiné à la production, rapport production entre autres. Cette heure de travail supplémentaire figure en toutes lettres dans la convention collective UPSA, qui est étendue.

Il apparaît qu'après plusieurs années d'application de la convention USPA sans grands problèmes, nous devons faire face à un glissement progressif de la part des productions audiovisuelles qui emploient nos adhérents. En effet, de plus en plus de scripts se voient opposer une fin de non recevoir en ce qui concerne cette heure de travail supplémentaire, ou la voyant se transformer dans le meilleur des cas en demi-heure supplémentaire quotidienne en lieu et place.

Nous tenons à vous le faire savoir, car comment faire pour que cette convention collective étendue soit appliquée dans sa légalité ? Chaque salarié est bien fragile tout seul, mais face à la loi, il a le droit pour lui. Etes-vous en mesure de procéder à des vérifications, voire à des rappels à l'ordre envers ceux de vos adhérents qui ne respectent pas cette loi ?

Il nous semble qu'en ces temps compliqués, tant pour la production française que pour les salariés de cette industrie, il serait plus positif de respecter les choses simples et acquises, afin de pouvoir travailler dans l'harmonie. Chaque manquement, même léger à cette convention, remet en cause le long travail qui a été effectué des deux côtés ces dernières années, et contribue à assombrir nos relations.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous en tant que Syndicat des Producteurs de l'Audiovisuel pour insister sur votre rôle de contrôle qui nous semble fondamental.

Nous vous remercions et nous tenons à votre disposition pour une discussion plus longue sur ce sujet si vous en émettez le désir.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer nos sentiments les meilleurs.

Bénédicte KERMADEC

Laurence COUTURIER

Présidentes L.S.A.